



Pour toute correspondance :
Association De Prévoyance Santé
Secrétariat Général
CC 1932 - Tour Neptune – 20, place de Seine
92086 Paris La Défense Cedex

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DE PRÉVOYANCE SANTÉ

Paris, le 1^{er} juin 2018

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra le :

Jeudi 4 octobre 2018 à 14h00

Novotel

Avenue de l'Arc Meyran
13100 Aix en Provence

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunira à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour que vous trouverez ci-dessous.

En application de l'article 13-8 des statuts, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si 1000 adhérents ou 1/30^{ème} des adhérents au moins sont présents ou représentés. Si lors de la 1^{ère} convocation, l'Assemblée n'a pas réuni ce quorum, une 2^{ème} Assemblée est convoquée. Elle délibère alors valablement quel que soit le nombre des adhérents présents ou représentés.

Dans l'hypothèse où cette Assemblée convoquée pour le 4 octobre 2018 à 14h00 ne pourrait pas délibérer, faute de quorum requis, la présente vaudra convocation pour une seconde Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira sur le même ordre du jour le :

Jeudi 4 octobre 2018 à 14h30

Novotel

Avenue de l'Arc Meyran
13100 Aix en Provence

Je vous prie croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Robert Barget

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
DE PRÉVOYANCE SANTÉ DU 4 OCTOBRE 2018**

ORDRE DU JOUR

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Résolution : L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08/09/2017.

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Résolution : L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport d'activité du Conseil d'Administration.

III - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2017 ET AFFECTATION DU
RÉSULTAT :

Résolution : L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve les comptes de l'exercice clos au 31/12/2017 et décide d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau.

IV - QUITUS AUX ADMINISTRATEURS :

Résolution : L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion en ce qui concerne l'exercice clos au 31 décembre 2017.

V - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Résolution : L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions de l'article 13.2 des Statuts, désigne Monsieur René CONDAMINE en qualité d'Administrateur pour une durée de deux ans jusqu'au prochain renouvellement du Conseil d'Administration.

VI - DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Résolution : Conformément aux dispositions de l'article 15.13 des statuts et dans la limite du troisième alinéa du I de l'article L41-7 du code des assurances, l'Assemblée Générale donne délégation au Conseil d'Administration - pour une durée maximale de 18 mois - pour mettre en œuvre les modifications relatives aux conventions d'assurance souscrites par l'association dans l'intérêt de ses adhérents, issues des évolutions réglementaires.

VII - AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LA MODIFICATION DES
DISPOSITIONS ESSENTIELLES DES CONTRATS D'ASSURANCE DE GROUPES
SOUSCRITS PAR L'ADPS :

Résolution : Après avoir pris connaissance des modifications convenues avec l'assureur partenaire des dispositions essentielles de contrats d'assurance de groupe souscrits par l'ADPS, l'Assemblée Générale autorise ces modifications.

VIII - TOUTE AUTRE QUESTION DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

IX - QUESTIONS DIVERSES.

X - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FEUILLE DE ROUTE 2018.

Les documents correspondants sont à votre disposition. Ils peuvent vous être transmis par courrier, sur simple demande écrite adressée à : Secrétariat Général de l'ADPS - CC 1932 – Tour Neptune - 20 place de Seine - 92086 Paris La Défense Cedex.

**Pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association
de Prévoyance Santé, remplissez et renvoyez à l'ADPS
le bulletin de participation en pièce jointe.**

Association de Prévoyance Santé - Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le numéro W922002348 et dont le siège social est situé Tour Neptune - Case Courrier 1932 – 20, place de Seine – La Défense 1 – 92400 Courbevoie